



Remplacement serrure parties communes

Par **Morain6**, le **20/01/2018** à **09:06**

Bonjour,

On vient de me cambrioler et on m'a volé, entre autre, mon trousseau de clés (appartement et hall d'entrée de mon immeuble collectif)

Mon assurance m'a indemnisé, mais refuse de prendre en charge le remplacement de la serrure du hall d'entrée, prétextant que c'est une partie commune et donc à la charge de l'assurance de la copropriété.

Quelle assurance doit prendre en compte le remplacement de cette serrure d'une porte de partie commune?

Merci par avance pour votre réponse

Par **janus2fr**, le **20/01/2018** à **09:33**

[citation]Quelle assurance doit prendre en compte le remplacement de cette serrure d'une porte de partie commune?

[/citation]

Bonjour,

A mon avis, aucune...

Par **santaklaus**, le **20/01/2018** à **11:02**

Bonjour,

Le vol d'une clé permettant l'ouverture de la porte d'entrée n'est pas couverte par l'assurance immeuble, sauf erreur de ma part. Dans le doute, Demandez au syndic de faire une déclaration auprès de la compagnie d'assurance et vous aurez la réponse.

SK